

1. Petite voirie.
1. Marsouage de colza.
1. Jet de pierres.
1. Abandon de voiture.
1. Voies de fait.
7. Bruits et tapages nocturnes.
1. Injures verbales.

Au marché aux grains de Lille du 7 février, il y a eu une baisse de 30 c. à l'hectolitre.

Chaque année, on dresse à la mairie de Lille, un état présentant le résumé des opérations qui ont eu lieu l'année précédente sur les marchés du rayon plus Arras, à l'effet de constater le poids égal des blés blancs et macaux de la récolte, pour établir la taxe du pain l'année suivante. Cette opération vient d'être faite. Il en résulte qu'en 1864, le poids moyen de l'hectolitre du blé blanc était de 77 k. 229 gr., et qu'en 1865 il n'a été que de 75 k. 225 gr., soit 2 k. 554 gr. en moins; celui de macaux, en 1864, a été de 75 k. 800 gr., en 1865 il a été de 73 k. 660 gr., soit 2 k. 140 gr. en moins.

Le cours public de climie n'aura pas eu lundi prochain 12 février.

On parle d'une prochaine réunion générale des orphéons de province.

Pour toute la chronique locale : J. REBOUX.

FAITS DIVERS

M. Julien Daniello, ancien secrétaire intime de Chateaubriand, auteur de plusieurs ouvrages dont le dernier a pour titre : *Conversations de Chateaubriand*, vient de mourir à Paris.

Les discours de la reine d'Angleterre, malgré sa longueur, a été transmis, en onze minutes, de Londres à Paris.

Un chroniqueur parisien, qui a peut être entendu parler de la mer, annonce sérieusement une nouvelle que les voyageurs apprendront avec autant de satisfaction que d'étonnement. Il s'agit de transporter, par bateaux à vapeur, des trains de chemin de fer tout entiers. A part la surprise que doit d'abord causer ce projet hardi, on se demandera quel avantage offrirait le transport par mer, d'un train de voyageurs, si toutefois ce mode était praticable.

Il est très vrai qu'une compagnie anglo-française s'organise dans le but d'établir un service de bateaux à vapeur qui transporteront de Boulogne à Folkestone et de Calais à Douvres et réciproquement des trains de chemin de fer. Le patronage de cette grande entreprise est confié pour l'Angleterre à Lord Malmesbury, et pour la France au baron de Rothschild.

Nous avons fait connaître précédemment que le ministère de l'agriculture du commerce et des travaux publics, centralisant tout ce qui a trait à la police sanitaire et, par conséquent aux épidémies, préparait un travail très intéressant destiné à porter à la connaissance du public les actes de dévouement des membres du corps médical à l'occasion du choléra, et à mentionner le nom de ceux à qui les récompenses étaient accordées.

Ce travail, excessivement détaillé, a, dit la *Liberté*, entraîné quelques lenteurs par suite de la nécessité où s'est trouvée l'administration de correspondre avec les autorités consulaires résidant dans tous les ports où s'est montrée l'épidémie, et l'on sait que la plus grande partie des villes du littoral méditerranéen oriental a été visitée par le fléau. Il a fallu aussi centraliser les communications faites par les autorités des départements, et examiner scrupuleusement la valeur des propositions et des recommandations adressées pour chaque candidat.

Ce travail intéressant à plus d'un titre, est à la veille d'être terminé. Si nos renseignements sont exacts, les récompenses seraient distribuées avec une largesse que justifient les actes de courage et d'abnégation qui sont l'objet de l'attention de l'administration.

Il serait accordé des médailles de trois classes : médailles d'or d'argent et de bronze. Elles seraient distribuées aux candidats, selon la valeur des services et des actes.

Il est fort question en ce moment dans la haute société russe de Paris de la conversion au catholicisme de la baronne Seebach, femme du ministre de Saxe à Paris et fille du comte de Nesselrode, l'ancien chancelier de l'Empire russe. C'est en Italie, et après plusieurs audiences du Pape que la baronne Seebach s'est convertie.

A Paris, les passants s'arrêtent depuis quelques jours, animés d'un vif intérêt, devant le magasin d'un marchand d'ob-

jets de physique expérimentale, rue de Castiglione, près la place Vendôme, pour regarder fonctionner une charmante petite locomotive mise en mouvement par l'électricité. Sa simplicité est extraordinaire. C'est un châssis placé sur quatre roues couplées par deux essieux; à l'avant et à l'arrière sont les deux bobines productives de l'électricité, et au milieu est une roue en fer doux et à palettes qui tourne sans cesse sans toucher aux rails. C'est elle qui donne l'impulsion au chariot, en transportant l'électricité de l'une à l'autre bobine.

On parle beaucoup d'une femme qui aurait été étranglée, dit-on, dans un wagon de chemin de fer entre Paris et Fontainebleau; une instruction judiciaire serait commencée.

Un vol audacieux a été commis entre Chasse et Saint-Etienne: le sac des lettres chargées de l'administration des postes a été soustrait.

On écrit de Londres : « Il circule depuis longtemps déjà des souverains d'or frappés en Australie. Ces pièces n'étaient pas acceptées partout, nous ne savons pour quoi, et dans beaucoup de cas on ne consentait à les changer qu'en leur faisant perdre 3 d. (6 sous) sur chaque pièce. Désormais on ne sera plus soumis à ces espèces d'extorsion. Au conseil tenu samedi à Osborne, la reine a ordonné que l'or frappé en Australie, à la monnaie de Sydney, ait cours dans le Royaume-Uni. »

On a vu, il y a quelques jours à Paris, chez un fruitier de la rue St-Nicolas d'Antin, un potiron qui pèse 432 kilogram, 780 grammes. Il mesure près d'un mètre de diamètre.

Un cultivateur nommé Jean Rouch vient de mourir à l'âge de 107 ans, près de Foix (Ariège).

Il vient de s'ouvrir aux environs de la caserne St-Elisabeth, à Bruxelles, un estaminet dont le propriétaire se nomme Leroy, son prénom est Léopold. La maison qu'il occupe porte le n° 2. Cette coïncidence lui a permis de mettre au-dessous de son enseigne : *Chez Leroy Léopold, 2.*

L'importance du pétrole grandit chaque jour aux Etats-Unis. D'après un journal américain, le produit de cette substance peut rivaliser avec la récolte de tout le coton qui est cultivé dans le Sud. Il existe aujourd'hui en Amérique 1,457 sociétés organisées pour l'exploitation du pétrole, et disposant ensemble d'un capital quatre milliards cinq cents millions de francs.

L'Europe aura bientôt à prendre une large part dans l'exploitation de cette huile. On signale la découverte de gisements en Autriche, en Russie, en Angleterre et dans le Hanovre.

A New-York, il vient de se former une société sous le nom de *Petroleum store company*, qui construit des poêles pour chauffer les appartements, faire la cuisine et toutes les opérations du ménage, en brûlant sans mèche l'huile ordinaire de keronèse dans les lampes. C'est jusqu'ici la seule invention qui permette de brûler l'huile de pétrole commune sans mèche et qui puisse satisfaire à toutes les exigences d'un ménage aussi bien qu'avec le charbon. Ce poêle est très-propre, élégant et ne donne aucune odeur. Il fonctionne dans les salons de l'Institut américain, où il peut être vu tous les jours.

Un journal de New-York publie le texte de la pétition par laquelle le beau sexe américain demande au Congrès le droit de vote. En demandant le suffrage, disent les réclamantes, nous appelons votre attention sur le fait que nous représentons quinze millions d'âmes, la moitié de la population du pays, tous citoyens intelligents vertueux et natifs américains... Dans leur ardeur à vouloir partager les droits de l'homme, ces dames se mettent au masculin par anticipation.

Le Sénat du Missouri a passé un bill qui voit une cause suffisante de divorce dans des habitudes d'ivrognerie prolongées pendant un an. Dans le courant de l'année 1865, 50 femmes, dans la seule ville de Chicago, ont basé des demandes sur ce motif et ont réussi.

Tandis que nous jouissons en France et en Europe d'une température exceptionnelle, il fait un froid très intense en Amérique. A Québec, le thermomètre a descendu à 26 degrés au-dessous de zéro. Les journaux de New-York annoncent que sur divers points de l'Etat de ce nom, il y a eu des personnes mortes de froid ou jetées en partie.

On se rappelle l'émotion que produisit, l'an passé, à New-York, la découverte de nombreuses fraudes s'élevant à 25 millions de francs, et commises par Edouard Ketchum, un des principaux banquiers de la métropole américaine. Ketchum, âgé de 26 ans à peine, était à la tête de la maison de change et de banque tenue par lui, son père et deux associés, sous la raison sociale Morris, Ketchum et Co. La maison s'était dévouée surtout au succès des opérations du Gouvernement fédéral, lors de la création du papier-monnaie dont l'émission, nécessitée par les besoins de la guerre contre le Sud, donna lieu à une spéculation effrénée et à une prodigieuse quantité de faux numéraire sans représentation. Edouard Ketchum se lança plus que personne dans ces spéculations, qui rappelaient celles de la rue Quincampoix, sous Law. Il consacra à l'insu de ses associés une bonne partie des fonds de la maison Ketchum et Co, et n'hésita pas à faire des faux pour couvrir les souscriptions quotidiennes qu'il faisait à la caisse sociale. Enfin, il fut découvert, arrêté, et il vint d'être condamné à quatre ans et demi de prison seulement.

Mais, ce qu'il y a de plus curieux que cette légère peine infligée à un crime considérable, c'est la sympathie qu'on témoigne au faussaire. On croit même qu'il sera bientôt relâché, et des pétitions se signent en sa faveur. Bien plus, M. Greeley, le propriétaire-rédacteur du *Tribun*; M. Opydyke, l'ancien maire de New-York; M. Fenton, le gouverneur de l'Etat; M. Chase, l'ancien ministre des finances, aujourd'hui juge suprême des Etats-Unis, font des démarches pour obtenir le pardon de Ketchum, dont le crime a jeté tant de familles dans la misère.

La dépêche suivante, qu'on lit dans les journaux de Londres, fait craindre qu'un nouveau drame maritime n'ait eu lieu dans les mers de la Chine : « Singapore, 25 décembre 1865. — La barque hollandaise *Visser*, venant de Hong-Kong, est arrivée ici hier. Elle rapporte que, par le 17° degré de latitude nord, elle rencontra le navire *l'Orqueuil-du-Gange* faisant route pour la côte de Chine, et ayant à ses mats le signal : « Mutinerie à bord. » Le *Visser* répondit aussitôt par le signal : « Gouvernez sur nous » nous viendrons à votre secours. « Mais il paraît que les mutins ne permirent pas qu'on répondit. La barque hollandaise se mit alors à suivre la trace du navire étranger; malheureusement elle ne réussit pas à l'atteindre. Quand *l'Orqueuil-du-Gange* disparut à l'horizon, on vit flotter à ses mats le signal : « Le capitaine à la mer ! »

Le *Messenger de Cronstadt* rapporte un accident épouvantable qui a eu lieu dans cette ville pendant la nuit du 9 au 10 janvier. A deux heures et demie, une baraque en bois, construite sur la batterie n° 10, et servant d'habitation à 250 ouvriers du fournisseur Tarassow, a pris feu. En peu d'instants cette baraque s'est trouvée enveloppée d'une ceinture de feu, et les 54 malheureux qu'elle renfermait ont péri dans les flammes.

La cour d'assises de Fionie vient de prononcer une sentence terrible. Le contre-maître d'un navire, sa fille et son beau-père, accusés d'inceste, ont été condamnés à être brûlés vifs.

On écrit de Roudkioebing (Danemark) que le corps médical de cette ville, ainsi que le public, se préoccupent vivement des causes qui ont occasionné la mort d'une jeune fille de dix-sept ans. Cette demoiselle, en proie dans son enfance à un appétit extraordinaire, absorbait des objets qui n'ont aucun rapport avec nos habitudes alimentaires, entre autres des crayons, du fil de la soie; le vinaigre était en outre, sa boisson favorite. Tombée malade depuis le mois de novembre, les médecins constatèrent, comme un des symptômes les plus étranges de sa maladie, qu'elle avait perdu la plus grande partie de ses cheveux. Après son décès et lors de l'autopsie, réclamée par les autorités médicales, on trouva dans ses intestins une longue pelote obstruant tout le canal intestinal et formée des cheveux de cette pauvre jeune fille, d'une grande quantité de fil à coudre, de coton, etc., le tout roulé en spirale et empêchant toute évacuation.

CAISSE D'EPARGNE DE ROUBAIX

Bulletin de la Séance du 4 février 1866.

Sommes versées par 202 déposants, dont 37 nouveaux. 49,445 —
50 demandes en remboursement. 14,490 81
Les opérations du mois de février sont suivies par MM. J.-B. Dujardin et Achille Delattre, directeurs.

BULLETIN FINANCIER.

Paris, 7 février 1866.

Le marché a été presque tout le temps lourd et sans affaires. Après 2 heures 1/2, seulement quelques demandes se sont produites principalement sur la rente et le Mobilier. L'Italien est faible. Les Sardes et les Romains ont encore éprouvé une nouvelle baisse. Les consolidés anglais n'ont pas varié. La rente reste à 68,90, son cours le plus élevé, après avoir fait au plus bas 68,77 1/2. L'Italien s'est relevé de 61,65 à 61,90. Le Mobilier finit à 685 après 670 et l'Espagnol à 422,50 après 420. Les chemins français ont éprouvé une légère hausse. Les Sardes ont faibli à 150 pour se relever à 162,50 et les Romains à 115 pour se relever à 120. Les Suez ont repris à 425.

Cours moyen du comptant : 30/0 68 77 1/2
1/2 98 62 1/2
Prime de France 37/5
Crédit foncier 1310

COURS DE LA BOURSE

Cours de clôture le 7	le 8
3 % ancien	68,77 1/2
4 1/2 %	98,62 1/2
	98,65

COMMERCE

HAVRE, mardi. — Cotons. — Il s'est encore traité hier soir 300 b. Pernambuco, départ de février au 15 avril, à 232 fr. 50; du Madras mars à 185 fr.; un solde de 138 b. Louisiane, Liverpool middling, à 230 fr.; entamé le matin par la vente de 100 b. au même prix. Aujourd'hui, le marché reste en même position de prix, mais avec moins d'affaires. A livrer, on a fait 195 b. Louisiane 100 middling à middling 230 fr., et un lot good ordinary, à 222 fr. 50.

Les ventes, à quatre heures, avec le report d'hier montent à 1,131 b.

Mercure. — Cotons. — Malgré les avis favorables d'Angleterre, nous sommes au calme aujourd'hui, mais les prix sont tenus avec raideur pour les Amériques. Il faut ainsi payer la parité de 230 à 232 fr. 50 pour très bas Louisiane, de 247 fr. 50 à 250 fr. pour bas. A livrer, on a fait du terme Madras à 180 fr. sur mai, et l'on a payé 187 fr. 50 pour mars.

Les ventes à quatre heures de dépassent pas 533 b. On manque de nouveaux avis de Liverpool, le télégraphe direct étant dérangé.

Laines. — On a seulement vendu deux petits lots Plata en suint, soit 5 b. Buenos-Ayres à 1 fr. 87 1/2 et 10 b. Monte-Video, à 2 fr. 20.

Marseille, 6 février. — La position du marché aux cotons est meilleure, mais les affaires se traitent lentement. Jumel bas ordinaire 270; livrables sans demandes. Marseille, 7 février. — Cotons. — Arrivages, 2,000 balles jumel levant; prix mieux tenus. — Soies Perse, 48; Nouka, 20 fr. 50.

Arrivée de la malle de Constantinople, Mulhouse, 7 février. — Tendance à la baisse causée par l'incertitude du stock américain.

Anvers, 5 février. — Peaux de moutons. — La demande pour cet article continue d'être régulière, aux prix antérieurs. On a vendu samedi, après bourse, une partie de 46 balles peaux en laine de la Plata, de récente importation Buenos-Ayres.

Liverpool, lundi. — Ventes, 10,000 b.; marché bien tenu; la demande est générale et les détenteurs fermes.

Liverpool, mardi. — Les ventes vont à 10,000 b., avec renchérissement.

A Manchester, le ton est meilleur; les acheteurs sont désireux d'opérer, mais ils offrent des prix trop bas.

Publications légales

Formation de Société.

Il a été formé entre M. Emile Descat, employé de commerce, demeurant à Roubaix, et deux commanditaires dénommés dans l'acte de société.

Une société commerciale pour la fabrication des tissus dits : *Articles de Roubaix*, sous la raison sociale : EM. DESCAT ET Co.

M. Descat a seul l'administration et la signature de la société, avec responsabilité à l'égard des décès;

Le siège de la société est à Roubaix, rue de l'Hospice, treize;

Sa durée est de sept années du premier février mil huit cent soixante-six à pareil jour de mil huit cent soixante-treize;

La mise de fond des commanditaires est de quarante mille francs.

Dissolution de Société

La société Relof frères et Jules Herbaux a été dissoute à partir du 5 février 1866.

COMPAGNIE DES Mines de Béthune. DÉPÔT DE CHARBONS GRAS

des fosses de BULLY, MAZINGARBE ET VERMELLES. A Roubaix, rue Latérale, près la gare du chemin de fer.

VENTE A L'HECTOLITRE Mesure des fosses.

PRIX COURANTS.
GROS (l'hectolitre pesant 80 2 fr. 75) mis en voiture et rendu GAILLETERIE (à domicile, pour la ville 2 fr. 50) (octroi compris).

MOYEN (dit tout-venant) (l'hectolitre, mesure des fosses, mis en voiture et rendu à domicile pour la ville (octroi compris) 1^{re} qual., 1 fr. 85 2^e id. 1 fr. 75)

GROS (l'hectolitre pesant 80 k pris au dépôt et mis en voiture pour la ville (octroi compris) 2 fr. 45 GAILLETERIE (dit tout-venant) (l'hectolitre, mesure des fosses, pris au dépôt et mis en voiture pour la ville (octroi compris) 1^{re} qual., 1 fr. 80 2^e id. 1 fr. 70)

GROS (l'hectolitre de 80 kilo pris au dépôt et mis en voiture pour la campagne 2 fr. 40 GAILLETERIE (dit tout-venant) (l'hectolitre, mesure des fosses, pris au dépôt et mis en voiture pour la campagne 1^{re} qual., 1 fr. 75 2^e id. 1 fr. 65)

Au comptant sans escompte.) N. B. La Compagnie des Mines de Béthune a l'honneur de faire remarquer à Messieurs les consommateurs qu'il existe à leur avantage une différence de prix entre l'hectolitre dit mesure des fosses et l'hectolitre ordinaire, mesure à ras.

Les droits d'octroi seront déduits sur les prix ci-dessus, pour les personnes ayant l'entrepôt.

S'adresser à M. Louis COURTRAY, représentant de la Compagnie, rue Pavrée 33 ou au dépôt même, rue Latérale près la gare du chemin de fer.

Etude de M. DUTHOY, notaire à Roubaix, rue du Château, 21.

Lundi 19 février 1866, à 2 heures après midi, ledit notaire DUTHOY, vendra publiquement au plus offrant à

au hameau de la Coutellerie, autour de ferme de ce nom, occupée par M. Hespel, à proximité du pavé dit du petit Audenarde conduisant de Watrelos à Dornignies.

145 Acres et 2 Ormes Réunion à la ferme. 181.5628

Etude de M. PIAT, notaire à Lille, et M. COTTIGNY, notaire à Roubaix.

Roubaix, rue du Vieil-Abreuvoir, 43.

BELLE MAISON de RENTIER

Croix, au chemin des Ogiers.

Maison et 30 ares environ de terrain

en deux pièces.

A VENDRE par suite de décès.

Lundi 26 février, à 2 heures, en l'étude de M. Cottigny, notaire à Roubaix.

La maison sise à Roubaix est bâtie en L'Autre immeuble est occupé par le sieur Joveneau sans bail ou fermage de 450 fr.

S'adresser pour les renseignements au M. PIAT et COTTIGNY.

Etude de M. VALENDUCCO, notaire à Lannoy.

COMMUNE DE TOUFFLERS

6 Hectares 18 ares 90 centiares, à labour

Divisés en 10 parcelles

A VENDRE

en totalité ou par parties.

L'an 1866, le mardi 6 mars, à 3 heures de relevé, M. VALENDUCCO, notaire à Lannoy, procédera en son étude, à l'adjudication desdits biens.

NOTA. — On traiterait de la vente de cette propriété avant le jour de l'adjudication, s'il était fait des offres suffisantes.

S'adresser pour les renseignements audit M. VALENDUCCO, notaire à Lannoy, chargé de la vente et des diligences.

Etude de M. VALENDUCCO, notaire à Lannoy.

Lys-lez-Lannoy

A proximité de la ville de Lannoy et à front de la grande route de Roubaix à Tournai.

Un bel Etablissement

de marchand de graines et de tourteaux, et de cabaretier, connu sous l'enseigne de la Truie, exploité par Mme veuve Vandevaine, avec le bail de la maison et de 52 ares de terre en dépendant et tout le mobilier consistant principalement en :

Un moulin à moudre tourteaux avec manège et le hangar dans la cour, un cheval, une vache, un chariot et tous les ustensiles de cabaretier et de grainetier sans exception dont la maison est bien pourvue.

A CÉDER A CRÉDIT

pour en jouir de suite.

L'an 1866, le jeudi 8 février, à 3 heures de relevé, M. VALENDUCCO, notaire à Lannoy procédera en son étude à l'adjudication des objets sus désignés.

Les graines et les boissons seront reprises sur estimation contradictoire.

Cet établissement la plus ancien du pays, possède une excellente clientèle qui forme partie de la cession.

S'adresser pour tous renseignements audit M. VALENDUCCO, notaire. 5795

Etude de M. VALENDUCCO, notaire à Lannoy.

CAPITAUX A PLACER

aux taux de 4 1/2 et 5 %

moynant sûretés hypothécaires.

5820.

A vendre ou à louer

Pour en jouir de suite et avec facilités pour le paiement:

Maison d'habitation avec porte cochère et magasins.

Un bâtiment, avec transmission, becs de gaz, tuyaux de chauffage, une machine à balancier de la force de 25 chevaux avec générateur et ses transmissions.

Un terrain propre à bâtir.

S'adresser au bureau du journal.

A VENDRE

MATÉRIEL de FABRIQUE

Pour barèges, chaises, gazes, voiles, etc., mécaniques Jacquard, piquage, lissage, etc.

Le magasin, bien agencé, est à louer.

S'adresser à M. LECLERC, contremaître, à Origny-Ste-Benoît (Aisne) 111. 5800

TERRAIN

A louer de suite terrain propre à faire un jardin.

S'adresser chez M. Devos, horticulteur, 5836

Tissage mécanique

On demande à acheter ou à louer un emplacement propre à recevoir 400 métiers pour tissage mécanique.

S'adresser rue de l'Hospice, A. 5835